

AFRICAN UNION



UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 251-11-5517 700 Fax: +251-11-5517844

**Allocution prononcée par S.E.M Boni Yayi, Président de l'Union africaine et Président de la République du Bénin à l'occasion du premier Sommet mondial de la diaspora africaine, le 25 mai 2012, à Sandton (Afrique du Sud)**

**Excellence, Mr. Jacob Zuma, Président de la République d’Afrique du Sud, pays hôte;**

**Excellences, Messieurs les membres de la Conférence des Chefs d’État et de gouvernement de l’Union africaine;**

**Excellence, Monsieur Désiré Delano Bouterse, Président de la Communauté des Caraïbes;**

**Excellences, Messieurs les Chefs des Communautés des Caraïbes, d’Amérique du Sud et d’Amérique latine ;**

**Excellence Dr. Jean Ping, Président de la Commission de l’Union africaine; Messieurs les représentants des organisations et institutions internationales ;**

**Excellences, Messieurs les Chefs des Communautés économiques régionales ;**

**Messieurs les membres du Corps Diplomatique ;**

**Frères et sœurs de la diaspora africaine ;**

**Autres citoyens africains ;**

**Eminentes personnalités ;**

**Honorables invités ;**

**Honorables délégués ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

C'est avec grand honneur et plaisir que je vous souhaite la bienvenue aujourd'hui à cette rencontre exceptionnelle et sans précédent. Il s'agit d'un événement unique dans l'histoire qui est la nôtre en tant que personnes d'ascendance africaine. Ce Sommet mondial de la diaspora africaine offre l'occasion aux dirigeants de tous les États qui comptent en leur sein des populations d'origine africaine de se rencontrer pour prendre des décisions en faveur du bien-être et de la prospérité de tous les africains quelle que soit la partie du monde où ils se trouvent. C'est aussi un honneur pour mon pays, le Bénin, de se retrouver à la tête des affaires africaines en ce moment spécial.

## **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

S'il se caractérise par notre réaffirmation des principes qui avaient nourri les Congrès panafricains de l'époque coloniale, le chemin qui nous a menés jusqu'ici a été entretenu et animé par les dispositions de l'Acte constitutif de notre Union. Les lignes directrices de l'Acte constitutif ont mis l'accent sur les impératifs du développement pour donner un sens à l'indépendance politique des États et des peuples africains. Les pères fondateurs de l'Union étaient également convaincus que pour qu'elle puisse pleinement réaliser ce potentiel, l'Afrique se devait de mobiliser toutes ses ressources, humaines et matérielles. Cet accent porté sur la mobilisation massive en faveur du développement a éveillé l'attention sur le fait que les Africains de la diaspora pouvaient jouer un rôle d'importance primordiale dans la quête de la renaissance et du renouveau de l'Afrique. La reconstruction de la famille mondiale africaine a dès lors été considérée comme une composante fondamentale du programme d'intégration et de développement du continent.

En conséquence, le premier Sommet extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine s'est réuni en janvier 2003 à Addis-Abeba, en Ethiopie, peu après l'inauguration de l'Union et a décidé d'adopter un protocole à l'amendement de l'Acte constitutif de l'Union, qui prévoit en son nouvel article 3 (q) d'«Inviter et d'encourager la participation effective des Africains de la diaspora, en tant que partie importante de notre continent, à la construction de l'Union africaine. »

Ce principe législatif a été suivi par l'adoption d'une définition de la diaspora, ainsi que par la mise en place d'un programme en vue de son intégration efficace au sein de l'Union africaine par le biais d'un processus consultatif mené à l'échelle mondiale. Des consultations régionales ont été menées dans diverses parties du globe pour recueillir les points de vue des Africains de la diaspora sur les modalités et les stratégies de regroupement et le programme d'action et de développement. Les résultats de ces conférences consultatives régionales ont été ensuite rassemblés dans un document-cadre qui a été examiné et enrichi par les Africains du continent. Ces résultats ont été à nouveau examinés dans le cadre de réunions techniques conjointes de la diaspora et des Africains du continent et ensuite soumis, pour consolidation, aux décideurs des organes de l'UA, ainsi qu'aux ministres.

Grace à ce processus, la question de la diaspora est devenue un point permanent de l'ordre du jour des sommets de l'UA, auxquels ont été soumis le rapport de la Conférence ministérielle de la diaspora africaine, tenue en septembre 2007, à Sandton, en Afrique du Sud et plus récemment celui de la Conférence tenue en septembre 2011, à New York, aux Etats-Unis. Le document-cadre de New York a été de nouveau examiné dans le cadre d'une troisième réunion ministérielle de la diaspora qui s'est tenue il y a seulement

deux jours à Pretoria, en Afrique du Sud. Il s'agit du document dont nous sommes actuellement saisis, pour examen et approbation.

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Ce que nous avons devant nous aujourd'hui est donc le résultat conjugué d'un processus et de démarches qui ont pris un temps considérable. L'Union avait prévu de tenir le présent Sommet en 2008 mais elle a dû le reporter. La période entre 2008 et aujourd'hui a été mise à profit pour évaluer, réexaminer et améliorer les documents-cadres. Le processus ayant conduit à la consolidation de ces documents a vu la participation d'un échantillon représentatif de notre population dans le respect des principes de l'Acte constitutif de l'Union. Nos intellectuels, les membres de notre société civile, nos experts techniques, nos experts gouvernementaux ont ainsi débattu du contenu de ces documents que nos ministres ont ensuite passé en revue. Il nous incombe maintenant en tant que Conférence des Chefs d'État de nous prononcer sur ces documents et de les adopter, si nous le jugeons bon, en tant que Magna Carta ou loi fondamentale qui dirigera la mise en œuvre de cette Initiative pour la diaspora.

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Avant de conclure, je voudrais remercier tous les Etats membres de l'UA pour leur engagement à l'égard du Programme sur la diaspora. Dans ce contexte, je voudrais tout particulièrement exprimer ma gratitude à la Commission de l'Union africaine et au Gouvernement sud-africain pour le rôle actif qu'ils ont joué dans la mission qui leur a été confiée et dont ils se sont honorablement acquittés.

Depuis sa création, sous la direction de M. Amara Essy, la Commission a vu nombre de ses dirigeants jouer un rôle important dans ce processus pour lequel M. Alpha Omar Konaré et M. Jean Ping se sont pleinement engagés. Le processus a commencé sous M. Alpha Oumar Konaré mais ne s'est réellement concrétisé que sous la direction de M. Jean Ping qui mérite toute notre reconnaissance pour lui avoir imprimé un nouvel élan et pour l'avoir piloté jusqu'à son aboutissement après qu'il eut été bloqué par le report du Sommet en 2008. La Direction des relations avec la société civile et la diaspora de la Commission mérite également d'être mentionnée pour la diligence avec laquelle elle a mené à bien ses tâches sous la direction générale du Président.

Je voudrais, par ailleurs, rendre hommage à la République d'Afrique du Sud pour le soutien qu'elle a apporté au processus, lequel soutien a permis la tenue du Sommet historique d'aujourd'hui. Au cours des dernières années, l'Afrique du Sud a montré un engagement remarquable pour assurer la réussite de ce sommet en consacrant au processus des ressources financières et humaines en complément des moyens déployés par l'Union africaine. Je voudrais, au nom de l'Union africaine et en notre nom à tous, nous qui sommes réunis ici aujourd'hui,

adresser un grand remerciement au Gouvernement et au peuple de la République d'Afrique du Sud, ainsi qu'à notre hôte, le Président Zuma.

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Je tiens à ajouter que, si nous jugeons bon d'adopter le document qui nous est présenté, ce ne sera que le début et non la fin du processus. Nous devons lier la théorie à la pratique et au travail concret pour faire en sorte que les résultats du sommet soient mis en œuvre de manière efficace et que la véritable tâche soit entreprise immédiatement après ce sommet afin de combler les attentes et de traduire le programme d'action dans les faits. Je suis heureux de constater que les documents produits contiennent d'anciens projets qui peuvent nous permettre de suivre et d'évaluer les progrès accomplis. A cet égard, j'insiste pour que nous organisions un sommet mondial de la diaspora tous les cinq ans afin de nous permettre de mesurer les progrès que nous aurons concrètement réalisés et de relancer ou de renouveler la dynamique de notre dévouement envers la grande famille africaine.

Enfin, je dois signaler que ce n'est pas par pur hasard que nous avons choisi la date d'aujourd'hui, 25 mai, pour tenir cette réunion importante. Cette date revêt pour nous un caractère hautement symbolique et une grande importance pratique car il s'agit de la Journée de l'Afrique. Nous estimons qu'il est important que l'évènement marquant la reconstruction de la famille mondiale africaine ait lieu à la date précise que nous avons choisie pour célébrer notre renaissance et notre résurrection en tant que peuple indépendant, libre de prendre en main notre propre destin, le développement de notre continent et l'émancipation de nos populations partout dans le monde. Le choix de cette journée nous donne également l'occasion de souhaiter officiellement le retour de nos frères et sœurs dans le giron familial pour qu'ils puissent assumer leur rôle dans la construction de l'Union, du continent et de la grande famille des nations africaines. En souhaitant la bienvenue à nos frères et sœurs, j'aimerais que nous nous rappelions tous que l'adhésion à la famille implique à la fois des droits, des devoirs, des obligations et des responsabilités. Ce Sommet doit marquer un tournant décisif dans l'histoire de l'Union africaine mais il ne pourra jouer ce rôle et répondre aux attentes que si la diaspora devient un élément fondamental du programme de développement en faveur des Africains au sein et en dehors du continent.

Je vous remercie.